World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 14 janvier 2026
et
Rome, 24-27 février 2026

Distribution: générale
Date: 16 février 2026
Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour
WFP/EB.1/2026/7-A/1
Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (https://executiveboard.wfp.org/fr).

En mode révision

~~Projet de~~ Plan stratégique de pays – Arménie (2026-2030)

Durée	1er mars 2026-31 décembre 2030
Coût total pour le PAM	36 221 593 dollars É.-U.
Score au titre du cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats*	3,6

* Le cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats est un système de mesure des résultats qui comprend un suivi des programmes ainsi qu'un suivi financier et offre une méthode fondée sur les résultats pour l'élaboration de programmes axés sur les personnes.

Résumé

L'Arménie, pays enclavé qui compte près de 3 millions d'habitants, fait face à de nombreuses vulnérabilités et difficultés, notamment une instabilité géopolitique, des problèmes socioéconomiques et des aléas naturels. Le pays devrait subir au cours des décennies à venir d'importants changements et chocs météorologiques, et leurs incidences probables sur les disponibilités et les prix des produits alimentaires pourraient mettre en péril l'économie. L'exposition du territoire aux séismes, aux inondations, à la grêle, aux glissements de terrain et à la sécheresse entrave la production agricole et les moyens d'existence ruraux.

Le conflit du Haut-Karabakh, qui a éclaté en 2020 et s'est intensifié le long de la frontière et à l'intérieur du pays en 2021 et en 2022, a eu des conséquences préjudiciables sur les régions frontalières du pays, notamment sur les moyens d'existence et la résilience des communautés qui y vivent. En 2023, 115 000 Arméniens de souche ont été déplacés, ce qui a aggravé les vulnérabilités existantes et mis sous tension le budget et les systèmes de l'État. La situation a eu de nombreuses répercussions socioéconomiques et humanitaires qui se font encore sentir aujourd'hui sur la société, la vie politique et l'économie, et souligne de nouveau la nécessité d'un accord de paix. Le paraphe de l'Accord sur l'instauration de la paix et des relations interétatiques

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hollingworth
Sous-Directeur exécutif
Département des opérations liées aux programmes
courriel: matthew.hollingworth@wfp.org

Mme L. Meliouh
Directrice de pays
courriel: leila.meliouh@wfp.org

entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan définit un cadre de normalisation des relations et constitue un préalable au développement et à la stabilité à long terme.

L'Arménie est extrêmement vulnérable face à l'instabilité régionale et internationale. L'inflation des prix des produits alimentaires, même lorsqu'elle est modérée, nuit à la capacité économique et au pouvoir d'achat, notamment des populations en situation d'insécurité alimentaire. Cette situation contribue à accroître l'insécurité alimentaire et à dégrader la situation sur le plan de la nutrition, en particulier dans les zones rurales et reculées, où les revenus sont plus faibles, les moyens d'existence limités et les communautés tributaires de l'agriculture de subsistance. L'évaluation de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée par le PAM en 2024 a fait apparaître que 40 pour cent des personnes ne pouvaient pas faire face au coût du panier de dépenses minimal, et que près de 25 pour cent vivaient dans la pauvreté; 20 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire, et une crise, même d'ampleur modérée, risquait de porter cette proportion à 75 pour cent.

Conformément au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2026-2030 établi pour l'Arménie et au plan d'action du Gouvernement pour 2021-2026, le PAM arrêtera progressivement ses activités en Arménie d'ici à 2030 tout en veillant à leur pérennisation. En conséquence, le plan stratégique de pays pour 2026-2030 du PAM sera axé sur un transfert systématique des outils, des modèles et des systèmes au Gouvernement et visera à obtenir deux effets directs intégrés.

- *Effet direct 1:* Les populations touchées par une crise en Arménie sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels avant, pendant et après les crises.

Les activités menées par le PAM au titre de cet effet direct complèteront les interventions nationales et lui permettront de renforcer les capacités du Gouvernement et des partenaires nationaux en matière de préparation aux situations d'urgence et de venir rapidement en aide aux personnes touchées par une crise, notamment les réfugiés et les communautés d'accueil, en cherchant à répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels avant, pendant et après ces crises. Le PAM aidera également le Gouvernement à se préparer à faire face aux chocs liés aux conflits et aux catastrophes naturelles, y compris les phénomènes sismiques, en élaborant des systèmes d'alerte rapide et en les transférant aux autorités, en s'attachant à renforcer les capacités de préparation, la planification des interventions d'urgence et la sensibilisation du public aux niveaux national et local.

- *Effet direct 2:* Le Gouvernement arménien a renforcé les systèmes, les programmes et les capacités afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire l'ampleur des besoins humanitaires d'ici à 2030.

Cet effet direct, qui s'inscrit dans le droit fil de la mutation stratégique du PAM consistant à passer d'un rôle d'exécutant à un rôle de catalyseur, pose les bases de la stratégie de transfert. Le PAM aidera le Gouvernement à prendre progressivement en main la totalité des programmes menés dans les écoles situées en milieu urbain à Erevan, à gérer le système de protection sociale réactif face aux chocs et à veiller à ce que les modèles, les pratiques et les outils qui renforcent la résilience du système alimentaire soient institutionnalisés, de manière à préserver la sécurité alimentaire et à réduire les besoins humanitaires.

Avec ce plan stratégique de pays, le PAM réaffirme son engagement à faire progresser la collaboration avec le Gouvernement arménien en évoluant vers un rôle consultatif plus technique au cours de la période couverte par le plan et en mettant fin par étapes et de manière responsable à ses opérations en Arménie d'ici à 2030.

En mode révision

Projet de décision**

Le Conseil approuve le plan stratégique pour l'Arménie (2026-2030) (WFP/EB.1/2026/7-A/1), pour un coût total pour le PAM de 36 221 593 dollars É.-U.

En mode révision

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1 Analyse de la situation et évaluation des besoins du pays

1. Située entre l'Europe et l'Asie, l'Arménie a accédé au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure en 2019[1], et sa population de près de 3 millions d'habitants a bénéficié depuis d'une croissance économique régulière portée par des politiques macroéconomiques prudentes. Malgré cela, des difficultés structurelles et des disparités entre zones rurales et urbaines persistent[2], aggravées par un accès insuffisant aux services sociaux et aux possibilités d'emploi. Par ailleurs, l'Arménie étant un pays enclavé qui ne peut compter que sur deux frontières ouvertes (avec la Géorgie et la République islamique d'Iran), ses chaînes d'approvisionnement sont vulnérables face aux perturbations, et sa dépendance à l'égard des importations[3] et des échanges de produits alimentaires l'expose également à des chocs externes tels que l'instabilité des prix mondiaux des produits de base et les revirements des politiques commerciales.

2. D'importantes réformes institutionnelles et économiques sont en cours en Arménie pour surmonter les difficultés structurelles et les tensions géopolitiques[4]. Des problèmes complexes sur les plans humanitaire et socioéconomique et en matière d'intégration se sont fait jour après le déplacement en 2023 de 115 000 Arméniens du Karabakh, situation qui a exercé une forte pression sur les services publics. Malgré le paraphe de l'accord de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et la signature de la déclaration conjointe qui a défini une feuille de route pour la paix et la normalisation des relations[5], l'instabilité géopolitique dans le reste de la région pourrait entraver le développement et la sécurité du pays.

3. Les problèmes économiques et politiques de l'Arménie sont accentués par son système alimentaire dominé par de petites exploitations fragmentées qui sont tributaires d'une agriculture pluviale et dont l'accès limité aux technologies et aux intrants modernes entrave la productivité et, par conséquent, la sécurité alimentaire. La productivité pâtit d'infrastructures d'irrigation insuffisantes, de l'irrégularité des précipitations, de la dégradation des sols, du coût élevé des intrants, ainsi que d'activités de transformation peu développées et d'un manque d'intégration des marchés. En dépit des efforts déployés par le Gouvernement pour améliorer la politique agricole et la distribution des produits alimentaires, la forte dépendance à l'égard des importations de ces produits et l'augmentation de l'inflation sapent la capacité économique et le pouvoir d'achat, notamment au sein des populations en situation d'insécurité alimentaire.

4. L'évaluation de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée par le PAM en 2024 a fait apparaître que 20 pour cent des ménages étaient en situation d'insécurité alimentaire, ce qui marque une amélioration par rapport à la proportion de 28 pour cent révélée par une évaluation similaire en 2020. Cependant, selon l'évaluation de 2024, la sécurité alimentaire de 54 pour cent de ménages supplémentaires était précaire, si bien qu'une exposition à un choc, même modéré, pourrait accroître l'insécurité alimentaire des trois quarts de la

[1] Banque mondiale. 2025. Page Web sur les groupes de pays et les types de prêts (en anglais uniquement).

[2] Trente-six pour cent de la population vit en milieu rural, où la pauvreté, le chômage et l'insécurité alimentaire sont plus importants. Comité statistique national arménien. 2025. Page Web indiquant le nombre d'habitants permanents de la République d'Arménie, au 1er avril 2025 (en anglais).

[3] Comité statistique national arménien. 2024. *Sécurité alimentaire et pauvreté – tableau 3.1: Superficies, rendement et production brute des principales cultures temporaires et permanentes* (contenu du tableau en arménien). L'Arménie importe plus de 70 pour cent de son blé et d'autres produits de base, principalement de Fédération de Russie.

[4] Des réformes institutionnelles et économiques majeures sont en cours pour s'attaquer aux lacunes institutionnelles, aux inégalités multidimensionnelles, aux menaces qui pèsent sur la sécurité régionale et à l'exposition aux chocs économiques. Gouvernement arménien. 2021. *Programme of the Government of the Republic of Armenia (2021-2026)*.

[5] L'Accord sur l'instauration de la paix et des relations interétatiques qui a été paraphé par les Ministres des affaires étrangères de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan et la déclaration conjointe qui a été signée par les dirigeants de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et des États-Unis d'Amérique le 8 août 2025 à Washington ont constitué une étape décisive dans l'établissement de la paix dans la région.

En mode révision

population[6]. Ce risque est important dans les communautés pauvres du Nord et dans les régions frontalières, où les besoins saisonniers contraignent les familles à choisir entre le chauffage, les dépenses de santé et la nourriture[7]. Près d'un quart des Arméniens vivent dans la pauvreté[8], et 40 pour cent de la population ne peut pas faire face au coût du panier de dépenses minimal, les ménages dirigés par une femme, une personne handicapée ou une personne déplacée étant touchés de manière disproportionnée[9].

5. L'accès limité à une gamme variée d'aliments riches en micronutriments contribue au double fardeau de la malnutrition en Arménie[10,11]. Au sein des populations urbaines, la faible diversité alimentaire et la consommation de céréales fortement transformées et d'aliments n'exigeant qu'une préparation minimale[12] ont entraîné une augmentation du surpoids et de l'obésité, ainsi que des carences en micronutriments[13]. Seuls 6 pour cent et 7 pour cent des ménages, respectivement, ont des apports suffisants en minéraux et en vitamines. Il est très inquiétant de constater que seulement un tiers des enfants âgés de 6 à 23 mois reçoivent un apport alimentaire minimum acceptable[14]. Une étude nationale sur l'obésité infantile réalisée en 2019 indiquait que 28 pour cent et 13 pour cent des élèves des écoles maternelles, respectivement, étaient en surpoids et obèses. Le surpoids, l'obésité et l'obésité sévère étaient plus fréquents chez les garçons que chez les filles, les garçons et les filles étant respectivement 30 pour cent et 25 pour cent à être en surpoids, et 15 pour cent et 10 pour cent à présenter une obésité[15].

6. L'Arménie, qui se classe au 69e rang selon l'indice de développement humain[16], a enregistré des progrès importants dans le domaine de l'éducation, comme en témoignent les taux élevés de scolarisation dans le primaire et le secondaire. Cependant, le secteur de l'éducation a pâti de décennies de sous-investissement[17]. Le Gouvernement mène des programmes d'alimentation scolaire efficaces dans les régions – un filet de protection sociale vital dont le PAM lui a transféré la responsabilité en 2023 et qui permet de fournir

[6] PAM. 2024. *Sixth food security and vulnerability assessment in Armenia*.

[7] Le taux d'insécurité alimentaire a atteint 39 pour cent dans les populations pour lesquelles la préparation à l'hiver passe avant les dépenses alimentaires. Ibid. Données compilées en mars 2024 selon la méthode unifiée élaborée par le PAM pour communiquer les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire. PAM. 2023. *Fifth Food Security and Vulnerability Assessment in Armenia, December 2022 – January 2023*.

[8] En Arménie, 23,7 pour cent de la population vivait sous le seuil national de pauvreté en 2023. Banque asiatique de développement. 2023. Page Web fournissant des données sur la pauvreté en Arménie (en anglais uniquement).

[9] PAM. 2024. *Sixth food security and vulnerability assessment in Armenia*.

[10] Le double fardeau de la malnutrition est défini par l'Organisation mondiale de la Santé comme "la coexistence de la dénutrition et du surpoids et de l'obésité". Organisation mondiale de la Santé. Page consacrée à la malnutrition sous toutes ses formes (en anglais uniquement).

[11] Parmi les enfants interrogés, 27,7 pour cent étaient en surpoids et 12,6 pour cent étaient obèses, pourcentages qui chez les enfants vivant à Erevan passaient à 32 pour cent pour le surpoids (taux plaçant la capitale au deuxième rang) et 16,1 pour cent pour l'obésité. Arabkir Medical Centre-Institute of Child and Adolescent Health. 2021. *The Childhood Obesity Surveillance Initiative (COSI) – National study results in the Republic of Armenia, 2019*; Organisation mondiale de la Santé. *Nutrition Landscape Information System (NLiS).*

[12] Comité statistique national arménien. 2024. *Food Security and Poverty – table 6.1: Consumed food dietary energy per capita (daily)* (contenu du tableau en arménien).

[13] Parmi les enfants âgés de 7 ou 8 ans, 13 pour cent étaient obèses et 28 pour cent étaient en surpoids. Arabkir Medical Centre-Institute of Child and Adolescent Health. 2021. *The Childhood Obesity Surveillance Initiative (COSI) – National study results in the Republic of Armenia, 2019*.

[14] PAM. 2023. *Fourth Food Security and Vulnerability Assessment in Armenia, September 2022*.

[15] Arabkir Medical Centre-Institute of Child and Adolescent Health. 2021. *The Childhood Obesity Surveillance Initiative (COSI) – National study results in the Republic of Armenia, 2019.*

[16] L'Arménie se classe au 69e rang sur 193 pays selon l'Indice de développement humain de 2023. Programme des Nations Unies pour le développement. Page Web présentant des données sur le développement humain (en anglais uniquement).

[17] Organisation des Nations Unies en Arménie. 2025. *Evaluation of the United Nations Sustainable Development Cooperation Framework (UNSDCF) for Armenia 2021-2025*.

En mode révision

des repas nutritifs aux élèves des écoles primaires et de contribuer au développement national, à l'éducation et à la santé. Les écoles de la capitale, Erevan, doivent toutefois faire face à un certain nombre de problèmes qui entravent la fourniture des repas scolaires sur place. Ces problèmes sont liés en grande partie à un manque d'infrastructures[18], mais aussi à l'insuffisance des capacités institutionnelles et des connaissances s'agissant de la mise en œuvre d'un programme d'alimentation scolaire en milieu urbain de nature à améliorer la nutrition des enfants scolarisés. Concernant les infrastructures, un tiers des cantines scolaires d'Erevan auraient besoin d'être entièrement rénovées, 21 pour cent devraient être mieux entretenues et 20 pour cent nécessiteraient de petites réparations.

7. Située dans une zone active sur le plan sismique, l'Arménie est exposée à des aléas naturels. Les estimations indiquent qu'un séisme de magnitude 7 à Erevan pourrait avoir des conséquences catastrophiques susceptibles de détruire 70 pour cent des bâtiments et de toucher plus d'un tiers de la population. Des mesures de préparation et de réduction des risques de catastrophe sont donc nécessaires d'urgence[19]. Les chocs liés aux phénomènes météorologiques violents accentuent la vulnérabilité: l'Arménie fait face à des épisodes de températures extrêmes plus fréquents et intenses, à des pénuries d'eau et à des modifications des régimes pluviométriques qui ont des répercussions sur l'agriculture et les systèmes alimentaires locaux[20,21]. Les personnes vivant dans les zones frontalières sont particulièrement exposées aux aléas naturels, notamment aux sécheresses, aux orages de grêle et aux inondations, et présentent des niveaux plus élevés d'insécurité alimentaire du fait de leur capacité d'adaptation limitée[22,23]. Les sécheresses causent à elles seules des pertes annuelles qui s'élèvent en moyenne à 6 millions de dollars, sapent les moyens d'existence ruraux et aggravent l'insécurité alimentaire[24].

8. Malgré les progrès réalisés en matière de filets nationaux de protection sociale[25], il subsiste des problèmes de couverture, d'adéquation et de financement pérenne, et le système pâtit d'une gouvernance fragmentée et d'une gestion insuffisante de l'information. Des réformes sont en cours, notamment la révision d'une loi relative à l'assistance sociale qui a été adoptée dernièrement et l'élaboration d'un cadre réglementaire, mais le Gouvernement doit trouver d'urgence un financement adéquat pour leur mise en œuvre. Le taux de pauvreté en Arménie atteignait 24 pour cent en 2023, et la pauvreté infantile était plus élevée chez les filles (32 pour cent) que chez les garçons (31 pour cent) [26]. En dehors du

En mode révision

[18] En 2024, l'Institut des services alimentaires sociaux et industriels a constaté que, dans 84 pour cent des écoles, d'importants investissements dans des travaux de rénovation et du matériel de cantine seraient nécessaires pour servir des repas scolaires conformément aux normes de l'État en matière d'hygiène et de fourniture de repas scolaires sur place. Institut des services alimentaires sociaux et industriels. *Models, costs, investment for organization school meals in Yerevan* (non publié).

[19] Banque mondiale et Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement. Think Hazard: Arménie.

[20] Les rendements agricoles diminuent, et les projections indiquent qu'en l'absence de mesures d'adaptation de grande ampleur, la production céréalière pourrait baisser de 20 pour cent d'ici à 2035 dans certaines régions. Gouvernement arménien et PNUD. 2023. National Climate Adaptation Strategy (projet non publié et non disponible en ligne).

[21] PAM et PRISMA. 2023. *Impact of climate change on livelihoods and food security in Armenia*.

[22] Organisation de coopération et de développement économiques et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2023. *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2023-2032*.

[23] Banque mondiale. 2024. Portail de connaissances sur le changement climatique – vue d'ensemble de l'Arménie (en anglais uniquement).

[24] Manucharyan, M. 2025. "Climate change impacts on sustainable agriculture: Evidence from Armenia", dans *Unconventional Resources*.

[25] Le plan stratégique de pays utilise le terme "filets de protection sociale", mais les autorités nationales peuvent faire référence aux mesures prises à l'échelle du pays dans ce domaine par les termes "protection sociale", "protection sociale réactive face aux chocs" ou "assistance sociale".

[26] Comité statistique de la République d'Arménie et Banque mondiale. 2024. *Social snapshot and poverty in Armenia: Statistical and analytical report*.

programme de repas scolaires, 60 pour cent des ménages les plus défavorisés ne reçoivent aucune assistance sociale[27]. On estime qu'en cas de réduction ou de suppression des prestations d'assistance sociale, les taux de pauvreté pourraient dépasser 50 pour cent[28].

9. Les inégalités aggravent les problèmes en matière de développement en Arménie, en particulier pour les femmes, qui dépendent davantage de l'assistance sociale[29], ont des difficultés à accéder à des emplois formels, gagnent moins et assurent souvent des soins non rémunérés. Bien que leur représentation dans la population active et les institutions publiques augmente, les femmes sont exposées à la vulnérabilité économique et à l'insécurité alimentaire, notamment en raison d'un accès insuffisant à la terre, aux financements et aux marchés[30].

2. Priorités nationales et assistance collective

10. Le plan stratégique de pays (PSP) établi pour l'Arménie pour la période 2026-2030 s'inscrit pleinement dans le programme de développement national, et son élaboration s'est appuyée sur des consultations menées auprès d'organismes publics, d'organisations internationales, d'acteurs communautaires et de parties prenantes locales. La vision de l'Arménie en matière de développement est exposée dans la stratégie nationale de transformation du pays à l'horizon 2050 et la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire pour 2023-2026[31], stratégies qui mettent l'accent sur la croissance, l'autosuffisance alimentaire nationale, la résilience des moyens d'existence et le renforcement des systèmes nationaux. Les programmes du PAM en Arménie concordent avec les priorités nationales. C'est, par exemple, le cas du programme d'alimentation scolaire, qui renforce les filières intégrant les écoles, ou des transferts de type monétaire ciblés non assortis de conditions utilisant les cartes d'alimentation et les portefeuilles électroniques mis en place par l'organisation[32], qui apportent une assistance alimentaire aux populations en situation d'insécurité alimentaire, leur permettent de mieux comprendre les questions financières et leur donnent accès à des cours d'éducation à la nutrition.

11. Conformément aux engagements qu'il avait pris dans le cadre de la Coalition pour l'alimentation scolaire, le Gouvernement a annoncé qu'il établirait la version définitive d'un document de politique et de stratégie de portée nationale pour une alimentation scolaire durable[33]; avec l'assistance technique du PAM, il prévoit d'étendre à d'autres régions les modèles existants d'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de

En mode révision

[27] Organisation des Nations Unies en Arménie. 2021. *United Nations Sustainable Development Cooperation Framework for Armenia 2021-2025.*

[28] Comité statistique national arménien. 2024. *Armenia – non-material poverty.*

[29] Banque mondiale. 2019. *Armenia Country Partnership Framework 2019-2023.*

[30] L'insécurité alimentaire était plus répandue au sein des ménages dirigés par une femme (23,2 pour cent contre 17,4 pour cent pour les ménages dirigés par un homme). L'insécurité alimentaire atteignait respectivement 21 pour cent, 36,2 pour cent et 23,8 pour cent au sein des ménages comptant des membres de plus de 60 ans, de ceux dirigés par une personne n'ayant bénéficié que d'une instruction primaire et de ceux dirigés par une personne ayant suivi des études secondaires. PAM. 2024. *Sixth food security and vulnerability assessment in Armenia*.

[31] Gouvernement arménien. 2023. *Stratégie de sécurité alimentaire 2023-2026* (en arménien).

[32] Les services sociaux utilisant les cartes d'alimentation comprennent une assistance alimentaire ainsi qu'une éducation nutritionnelle et une alphabétisation financière. Organisation des Nations Unies en Arménie. 2023. Empowering the Food Insecure: WFP's Food Cards Unlock Access to Nutritious Meals.

[33] Coalition pour l'alimentation scolaire. Page Web sur les engagements nationaux (en anglais uniquement). Dans le cadre de la Coalition, le Gouvernement s'est engagé à investir dans le développement des infrastructures en mettant en œuvre un vaste programme de rénovation et de construction couvrant 300 écoles primaires et 500 écoles maternelles. La version finale de la stratégie devrait être achevée d'ici à 2027, après la mise en place du modèle d'alimentation scolaire d'Erevan.

transformation[34] et de mettre en place à Erevan un modèle d'alimentation scolaire en milieu urbain. Le Gouvernement a déjà commencé à intégrer l'éducation à la nutrition dans les programmes scolaires et s'est engagé à mettre en place des initiatives pour améliorer l'apport nutritionnel des écoliers et compléter les mesures adoptées dans le domaine éducatif en favorisant l'épanouissement général des enfants et en faisant progresser leurs résultats scolaires[35].

12. En donnant la priorité à la réforme de son architecture de filets de protection sociale[36], l'Arménie entend renforcer les cadres d'action politiques et les cadres juridiques, les systèmes de données administratives et les moyens humains, et étendre ainsi les programmes aux régions touchées par des conflits ou risquant de l'être ainsi qu'à celles qui présentent des taux élevés de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Les réfugiés arméniens de souche du Karabakh ont été largement intégrés dans les programmes d'assistance sociale arméniens. Le Gouvernement a adopté un cadre national relatif aux moyens d'existence inclusifs pour les réfugiés et les communautés d'accueil pour la période 2025-2027, cadre qui facilitera l'intégration socioéconomique des réfugiés. Une initiative conjointe du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du PAM, appuyée par l'Union européenne, vise à élaborer des systèmes de filets de protection sociale souples, intégrés, centrés sur l'humain et réactifs face aux chocs[37]. Cette initiative soutient la réforme du système national de protection sociale par l'adoption de nouvelles lois sur l'assistance sociale et par la numérisation des données et la transformation numérique des processus et des apprentissages, l'objectif étant de renforcer les dispositifs nationaux de prestations sociales et de veiller à ce que le système soit réactif face aux chocs.

13. Le PSP s'appuiera sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2026-2030 (ci-après, le "Plan-cadre de coopération"), qui a été adopté le 19 décembre 2025. Trois priorités stratégiques de ce plan-cadre se rapportent aux activités du PAM: celle relative *au développement du capital humain et au bien-être* est axée sur l'éducation et vise à renforcer la protection sociale au niveau national, à réduire la pauvreté et à favoriser la résilience; et celle relative au *développement économique inclusif* permet d'offrir des moyens d'existence durables et appuie la troisième priorité, à savoir *la gouvernance pour un avenir durable*. Les priorités du PAM sont également en phase avec plusieurs éléments transversaux du Plan-cadre de coopération, notamment l'attention portée à la préparation aux situations d'urgence et à l'intervention en cas de crise.

14. Les institutions nationales sont clairement disposées à appuyer les activités humanitaires et les activités de développement, mais il demeure des lacunes systémiques. Les politiques sont souvent fragmentées, et le manque persistant de ressources institutionnelles en matière de financement, de personnel et de capacités opérationnelles limite la transposition à plus grande échelle des services et l'intégration des personnes déplacées. Bien que l'on constate un engagement à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, les capacités insuffisantes au niveau municipal et la fragmentation des systèmes de données nationaux empêchent de mettre en œuvre des interventions coordonnées tout en rendant compte de l'action menée. S'agissant des capacités techniques nécessaires pour la coordination intersectorielle, il faut des systèmes de gestion intégrée des données qui faciliteront

[34] Dans le contexte de l'Arménie, ces modèles font référence aux modèles d'alimentation scolaire communautaires analogues aux modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale.

[35] PAM. 2024. *Annual Country Report 2024: Armenia*; Banque eurasienne de développement. 2024. "The EDB, the WFP and Yeremyan Projects launch the "Milk to Schools" initiative on World School Milk Day".

[36] Prevention Web. 2025. "Armenia: Building a shock-responsive social-protection system through legal and digital reform".

[37] Programme des Nations Unies pour le développement. 2024. Page Web décrivant la mise en place d'un système de protection sociale résilient en Arménie (en anglais uniquement).

En mode révision

l'harmonisation entre les ministères et les secteurs et permettront de mettre au point des interventions plus ciblées, ainsi que des moyens de préserver la sécurité alimentaire.

15. En réponse à l'afflux de réfugiés en 2023, le Gouvernement, aux côtés d'entités des Nations Unies, a mis en place un dispositif de coordination de la prise en charge des réfugiés, qui sert de principale plateforme de coordination de l'assistance immédiate et à moyen terme. Ce dispositif comprenait des aspects tels que la planification de l'intégration, des filets de protection sociale renforcés adaptés au contexte local et un appui élargi aux communautés d'accueil afin d'assurer la cohésion sociale. Il persiste néanmoins des disparités entre les régions, et les réfugiés risquent d'être laissés de côté, tout comme les ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire chronique, les populations vivant dans les zones frontalières et les communautés exposées à des chocs liés aux phénomènes météorologiques.

16. La contribution déterminée au niveau national[38] de l'Arménie et son plan national d'adaptation[39] au titre de l'Accord de Paris appuient l'agriculture intelligente, la gouvernance de l'eau et les systèmes alimentaires locaux en favorisant l'adoption de pratiques agricoles résilientes et la diversification des moyens d'existence. Des composantes clés de la contribution déterminée au niveau national et du plan d'action national visent une gestion intégrée des ressources en eau et, au moyen de systèmes d'alerte rapide et de mesures de prévention, concourent à la réalisation de l'objectif général de l'Arménie consistant à renforcer la résilience face aux chocs.

17. Outre le Gouvernement, plusieurs autres parties prenantes importantes répondent aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les groupes de résultats du Plan-cadre de coopération, codirigés par le Gouvernement et les entités des Nations Unies, s'attachent à renforcer la programmation conjointe, le partage d'informations et l'optimisation des ressources. Des entités des Nations Unies telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'UNICEF, le PNUD et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés mènent des activités dans des domaines complémentaires (agriculture, nutrition, filets de protection sociale réactifs face aux chocs, intégration des réfugiés et gouvernance, notamment), dans lesquels les projets sont souvent reliés entre eux au niveau communautaire. Le Comité international de la Croix-Rouge, la Société arménienne de la Croix-Rouge et d'autres organisations non gouvernementales (ONG) internationales, dont World Vision, Mission Armenia et Action contre la Faim, jouent un rôle central dans la prestation de services et le développement local. La forte présence du PAM sur le terrain lui permet de travailler de manière concertée avec les autres acteurs pour relier les projets, et d'avoir ainsi un effet multiplicateur.

18. Malgré ces collaborations, des principes divergents en matière de ciblage géographique et de ciblage de la vulnérabilité nuisent à l'efficacité et entraînent des lacunes dans l'assistance. L'interopérabilité imparfaite entre les systèmes de données, les effectifs limités dans le secteur social et le manque de cohérence dans la mise en œuvre des politiques nuisent à la couverture, à l'efficacité et à la réactivité face aux chocs des programmes. Les ressources demeurent insuffisantes pour assurer une couverture complète des mesures d'urgence et mener les interventions ciblées nécessaires pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables et réduire les besoins humanitaires, en particulier dans les communautés frontalières à risque. L'exposition de l'Arménie aux séismes, aux conflits et aux chocs liés aux phénomènes météorologiques ou d'une d'autre nature souligne également la nécessité d'apporter au Gouvernement un appui souple et fondé sur des données.

[38] Programme des Nations Unies pour le développement. 2024. *Armenia's 2021-2030 Nationally Determined Contributions.*

[39] Programme des Nations Unies pour le développement. 2021. *National Adaptation Plan of the Republic of Armenia*.

En mode révision

19. Le PSP offre les moyens de combler ces lacunes, en complétant les activités des autres acteurs et des communautés, en s'inscrivant dans les stratégies nationales et en répondant aux besoins essentiels de renforcement des capacités des systèmes nationaux.

3. Atouts particuliers, capacités et moyens du PAM en Arménie

20. Le PAM, dont le rôle en Arménie est passé de celui d'agent d'exécution directe à celui de conseiller technique et de catalyseur de systèmes et d'institutions administrés au niveau national, met à profit son savoir-faire et ses ressources pour remédier aux problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition. Cette évolution repose sur trois décennies[40] d'expérience opérationnelle et est renforcée par des relations institutionnelles solides, la profonde confiance témoignée par les communautés et une mise en œuvre efficace des programmes. Reconnu comme un membre de confiance techniquement compétent de la communauté de l'aide humanitaire et du développement en Arménie, le PAM entend tirer parti de son approche collaborative, de ses connaissances et son savoir-faire pour rassembler les diverses parties prenantes, y compris le Gouvernement, les acteurs du développement, les populations locales et le secteur privé[41].

21. L'approche du PAM consistant à concevoir, financer et mettre en œuvre de manière concertée des programmes de qualité, axés sur les personnes, qui garantissent dès le départ la prise en main, l'impact à long terme et l'institutionnalisation des systèmes, des outils et des modèles, a été saluée dans les évaluations et les informations communiquées en retour par les partenaires. Cet engagement, qui positionne le PAM comme le partenaire de choix tant pour les communautés que pour le Gouvernement a permis à l'organisation, dans le cadre du PSP pour 2019-2026, de réaliser des objectifs d'étape importants, notamment le transfert intégral de la responsabilité du programme régional d'alimentation scolaire aux autorités en 2023 et l'institutionnalisation de ce programme. Considéré comme un modèle de transition responsable et durable, ce transfert a démontré la capacité du PAM à appuyer l'institutionnalisation et la mise en place de systèmes et de programmes viables pris en main par les autorités nationales[42]. Par ailleurs, une évaluation du PSP pour 2019-2026 a fait apparaître que les activités de renforcement des capacités nationales menées par le PAM en Arménie ont eu un impact considérable du fait du grand nombre de personnes qui ont été aidées indirectement[43].

22. Les modèles innovants du PAM contribuent au développement communautaire en général, peuvent être facilement adaptés et servent déjà de référence à d'autres pays[44]. L'évaluation du PSP pour 2019-2026 a mis en avant les réalisations et les atouts particuliers du PAM, notamment l'étroite harmonisation de ses activités avec les priorités nationales et ses solutions de pointe, comme, par exemple, le recours aux stations solaires[45] pour permettre des réinvestissements financiers dans les communautés ou encore l'utilisation des

[40] Le PAM mène des opérations en Arménie depuis 1994.

[41] Organisation des Nations Unies. 2024. *Common Country Analysis for the Republic of Armenia* (version provisoire non publiée et non disponible en ligne).

[42] PAM. 2024. *Evaluation of School Feeding Modalities Applied in Armenia (2018-2023).*

[43] L'évaluation du PSP a indiqué que, bien que difficile à mesurer, l'impact du PAM était probablement bien plus important que ce qui avait été rapporté, et qu'un grand nombre de personnes avaient indirectement tiré profit (bénéficiaires de niveau 2) des activités de renforcement des capacités du pays.

[44] PAM. 2024. *Evaluation of School Feeding Modalities Applied in Armenia (2018-2023).*

[45] Le modèle de réinvestissement financier dans les communautés mis en place par le PAM consiste à installer des panneaux solaires sur les bâtiments publics, ce qui permet aux communautés de faire des économies d'électricité et d'utiliser les sommes correspondantes pour mener des activités locales en faveur de la sécurité alimentaire. Les panneaux solaires permettent d'économiser en moyenne 3 200 dollars par an, montant qui est ensuite réinvesti dans du matériel, des semences et d'autres actifs productifs. Ces activités augmentent la productivité et la rentabilité, et ouvrent des possibilités supplémentaires de génération de revenus aux petits exploitants. PAM. 2024. *Armenia Annual Country Report 2024*.

En mode révision

transferts de type monétaire sous la forme de cartes d'alimentation et de portefeuilles électroniques pour accroître l'efficacité des interventions. Les principales recommandations issues de cette évaluation soulignent la nécessité pour le PAM de continuer à appliquer des stratégies de transfert des responsabilités conçues dès le début des activités et d'associer assistance directe et investissement dans le renforcement des capacités des partenaires. D'autres recommandations portent sur le renforcement de l'articulation entre l'action humanitaire et le développement, notamment au moyen de partenariats visant à assurer la sécurité de l'approvisionnement en produits alimentaires et en eau.

23. Dans une approche globale des systèmes alimentaires, l'un des autres atouts du PAM est l'intégration des programmes relatifs aux repas scolaires, à la résilience et aux filets de protection sociale. Le PAM est en mesure de mener dans les communautés frontalières en situation d'insécurité alimentaire des opérations qui donnent la priorité aux moyens d'existence et à la remise en état des actifs dans les zones déminées, renforcent les infrastructures d'irrigation essentielles et proposent un modèle de réinvestissement financier dans les communautés. Mises en œuvre en partenariat avec des établissements universitaires et des organismes de développement, ces interventions reposent sur des méthodes de renforcement de la résilience des communautés prises en main par les autorités locales et fondées sur des données factuelles, et contribuent à la création de systèmes locaux de gestion des connaissances et de solutions à long terme adaptées au contexte. Ces approches communautaires promues par le PAM sont connues pour améliorer la résilience et favoriser le développement économique, et permettre ainsi d'augmenter la capacité d'adaptation des populations et de réduire les besoins humanitaires futurs.

24. Reconnu pour sa fiabilité opérationnelle et ses compétences techniques dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, et notamment pour sa capacité à réaliser des évaluations rapides et à produire des données factuelles en vue d'étayer la prise de décisions, le PAM fournit son assistance en s'appuyant sur des chaînes d'approvisionnement bien établies et en collaborant avec les autorités régionales et locales pour répondre rapidement aux situations d'urgence. Sa forte présence sur le terrain et sa souplesse opérationnelle lui permettent d'apporter une aide efficace aux personnes touchées. L'ampleur de ses activités et son savoir-faire font du PAM l'acteur principal de la promotion de la sécurité alimentaire et de l'amélioration de la nutrition en Arménie. D'autres entités, y compris des organisations de la société civile, contribuent à répondre aux besoins, mais l'approche intégrée du PAM, sa capacité à mobiliser des ressources et ses efforts de coordination avec les diverses parties prenantes le distinguent des autres acteurs et renforcent son efficacité.

4. Positionnement stratégique, priorités des programmes et partenariats

Orientation et impacts escomptés du plan stratégique de pays

25. Dans le cadre de ce PSP pour l'Arménie, le PAM évoluera de plus en plus vers un rôle de catalyseur, en appuyant la mise en œuvre des politiques et des cadres d'action et en apportant des compétences techniques pour le transfert de ses programmes d'ici à 2030. En s'appuyant sur les réalisations et les enseignements du précédent PSP, le PAM cherchera à renforcer les systèmes nationaux et institutionnalisera des programmes, des outils et des systèmes qui garantiront un transfert responsable des activités aux ministères et autres parties prenantes nationales. Le PSP ouvrira la voie au transfert progressif aux autorités nationales ou locales des activités existantes qui visent à remédier aux causes profondes de l'insécurité alimentaire dans les régions ciblées touchées ou risquant de l'être. Le PAM soutiendra les programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation dans les zones urbaines pendant toute la durée de la mise en œuvre du PSP, en conservant toutefois la capacité nécessaire pour apporter un appui direct si une

En mode révision

intervention d'urgence était requise. Il atténuera la vulnérabilité sous-jacente en augmentant les moyens dont les autorités nationales et locales disposent pour résister aux chocs futurs et préserver la sécurité alimentaire grâce en renforçant la résilience et les filets de protection sociale (en particulier dans les communautés exposées à des risques multiples), ce qui réduira les besoins en matière d'assistance humanitaire.

26. Le PAM contribuera à la sécurité alimentaire à long terme et au développement du capital humain en transposant à plus grande échelle les modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation et en institutionnalisant l'alimentation scolaire en milieu urbain à Erevan. Les capacités et les systèmes d'intervention d'urgence seront renforcés pour permettre aux institutions gouvernementales de mieux anticiper les chocs (notamment les catastrophes naturelles et les perturbations géopolitiques), de s'y préparer et d'y faire face. Les activités du PAM viendront soutenir l'ambition du Gouvernement consistant à lutter contre l'insécurité alimentaire et à renforcer la résilience pour réduire au fil du temps la dépendance à l'égard de l'assistance humanitaire, à développer le système national de filets de protection sociale et à mettre en place des mécanismes de financement locaux pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

27. Le PAM collaborera avec les institutions nationales et locales pour renforcer leur capacité à concevoir, à mettre en œuvre et à suivre des interventions axées sur la sécurité alimentaire dont l'impact a été démontré et qui présentent un bon rapport coût-efficacité. Les activités 3 et 4 du PSP seront axées sur les populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire et à risque vivant dans les zones frontalières touchées par les conflits et devraient être progressivement arrêtées en 2026. Du fait de l'amélioration des systèmes et des infrastructures, elles devraient bénéficier à un grand nombre de personnes. Le PAM tirera parti des processus de transformation numérique pour élargir les filets de protection accessibles et renforcer les systèmes d'alerte rapide, le financement communautaire et la production de données factuelles.

28. Ce PSP satisfait aux exigences de plus en plus grande en matière de ciblage, d'efficacité et d'impact, et permettra de rationaliser les ressources tout en proposant des programmes et des interventions de qualité en faveur des communautés ciblées par le PAM. En établissant des liens entre les interventions d'urgence efficaces et les objectifs à long terme et en collaborant directement avec les communautés, le PAM entend veiller à ce que les programmes restent en prise sur les réalités locales, qu'ils opèrent à l'interface entre l'action humanitaire, le développement et la paix, et qu'ils soient axés sur les personnes et accessibles aux groupes vulnérables.

29. Dans toutes les activités, et conformément à son plan stratégique pour 2026-2029[46], le PAM cherchera en priorité à œuvrer en faveur de la nutrition et de l'alimentation saine, à renforcer le pouvoir d'action des femmes et des filles et à faire avancer l'égalité et à promouvoir l'ancrage local et la responsabilité à l'égard des personnes touchées, tout en travaillant en collaboration avec les autorités nationales pour accroître la portée et l'impact des interventions. Tout au long de la mise en œuvre, le PAM veillera au respect des principes humanitaires et à la prise en compte des risques liés aux conflits, et s'appuiera sur des activités d'éducation et de changement des comportements pour favoriser la prise en charge des interventions et les pérenniser.

[46] "Plan stratégique du PAM pour 2026-2029" (WFP/EB.2/2025/3-B/1/Rev.1).

En mode révision

Intégration des programmes

30. *Alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation, renforcement des moyens d'existence et filets de protection sociale.* L'appui apporté par le PAM au Gouvernement en matière d'alimentation scolaire concernera principalement les écoles d'Erevan, tandis que d'autres interventions seront axées en priorité sur les personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire dans les zones à risque et les régions frontalières touchées par les conflits. Les filières intégrant les écoles relieront les communautés locales, les agriculteurs et les petites entreprises pour promouvoir l'utilisation de produits locaux sains (produits laitiers et blé, notamment) dans les repas scolaires. Elles permettront d'offrir des sources de revenus fiables aux agriculteurs et aux communautés tout en luttant contre l'insécurité alimentaire au niveau local. Les écoles bénéficiant de l'appui du PAM élargiront leurs objectifs en matière d'éducation et d'apprentissage au sein des communautés afin de promouvoir les pratiques agricoles modernes, la gestion des ressources naturelles et la durabilité environnementale, en étroite collaboration avec des partenaires disposant des compétences techniques nécessaires. Ce modèle intégré garantit que les communautés disposent des outils, des mécanismes financiers, des connaissances et de l'appui institutionnel dont elles ont besoin pour mener à bien des programmes d'alimentation scolaire à long terme.

31. L'alimentation scolaire constituera un filet de protection essentiel en matière d'éducation et de nutrition. Elle favorisera la cohésion sociale et contribuera à la stabilité des communautés dans lesquelles elle sera mise en œuvre, posant ainsi progressivement les bases de sociétés pacifiques et résilientes. Les activités menées dans le domaine de l'alimentation scolaire contribueront également à renforcer les filets de protection sociale, en particulier pour les femmes sans emploi dans les zones rurales, en offrant des possibilités de formation et d'emploi. Le cas échéant, les écoles dans lesquelles le PAM aura contribué à l'amélioration des cuisines pourront aussi être associées aux programmes d'intervention d'urgence, lesquels pourront s'appuyer sur la capacité de ces établissements à fournir une assistance d'urgence à grande échelle.

32. *Interventions d'urgence et filets de protection sociale.* D'autres synergies existent entre les interventions d'urgence et l'appui plus large apporté par le PAM en matière de renforcement des systèmes nationaux de filets de protection sociale. Dans une situation d'urgence soudaine, les modèles de transferts de type monétaire du PAM, tels que les cartes d'alimentation et les portefeuilles électroniques, pourront être utilisées par les autorités ou l'organisation pour fournir rapidement une assistance aux personnes touchées par la crise ou risquant de l'être.

Collaboration stratégique avec les partenaires

33. Sur toute la durée du PSP, le PAM collaborera avec les acteurs nationaux et locaux concernés pour élaborer et mettre en œuvre les activités de façon à éviter les doubles emplois, à harmoniser les interventions et à en renforcer l'impact. Chaque activité sera coordonnée en vue de renforcer la complémentarité avec les autres acteurs et de relier l'action humanitaire et les initiatives de développement. Par le renforcement des capacités, le PAM s'attachera à améliorer la coordination stratégique et opérationnelle avec les principaux partenaires, y compris avec les organismes nationaux, les acteurs communautaires, les groupes de jeunes, le milieu universitaire et le secteur privé, ainsi que les autres entités des Nations Unies. La collaboration avec des partenaires à tous les niveaux, y compris des ONG locales et internationales, d'autres entités des Nations Unies et des institutions gouvernementales, sera essentielle pour assurer l'impact à long terme, la prise en main et le transfert et l'institutionnalisation progressifs des modèles appuyés par le PAM.

En mode révision

34. Pour fournir une assistance plus cohérente et plus efficace, le PAM intensifiera sa collaboration avec les principaux ministères et organismes gouvernementaux, notamment les ministères chargés de l'éducation, des sciences, de la culture et du sport; de la santé; des affaires intérieures; de l'économie; de l'environnement; de l'aménagement du territoire et des infrastructures; du travail et des affaires sociales; des finances; et de l'industrie de haute technologie. Le PAM collaborera de manière étroite avec le Ministère du travail et des affaires sociales ainsi qu'avec l'UNICEF et le PNUD pour améliorer la réactivité face aux chocs du système national d'assistance sociale, en explorant les possibilités d'accroître l'efficience de la prestation de services et de permettre une transition en douceur de l'assistance sociale à l'emploi.

35. Le PAM collaborera au sein de partenariats équitables et complémentaires noués avec des acteurs locaux, y compris des ONG, des organisations de la société civile, le secteur privé et les autorités locales, afin de tirer parti d'initiatives précédentes au cours desquelles les activités ont été conçues, financées et mises en œuvre conjointement. Conformément aux engagements pris en matière d'ancrage local, il investira dans le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles, en particulier dans le transfert et l'adaptation d'outils, de méthodes et de pratiques de fonctionnement normalisées. Cette démarche permettra d'augmenter les capacités à long terme, de favoriser la prise en main des opérations par les acteurs locaux et de pérenniser leurs interventions, tout en garantissant le respect de l'obligation de rendre compte et l'efficacité.

~~35.~~36. Le PAM coordonnera les interventions d'urgence avec les ministères en suivant les directives du cabinet du Vice-Premier Ministre et du Ministère de l'intérieur. Il s'attachera également à collaborer avec des organismes publics tels que l'organisme chargé de l'alimentation scolaire et de la protection de l'enfance, l'organisme d'inspection dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, l'organisme chargé des services sociaux unifiés, le comité de l'eau du Ministère de l'aménagement territorial et des infrastructures et le comité statistique, ainsi qu'avec des centres nationaux de recherche et des entités de l'enseignement supérieur, afin de compléter et d'appuyer les initiatives publiques et de renforcer les capacités nationales en vue d'un transfert intégré. De plus, le PAM cherchera à encourager les partenariats public-privé, en favorisant des accords de cofinancement, et travaillera aux côtés d'autres organismes des Nations Unies et d'institutions financières internationales pour intégrer des modèles de financement dans les cadres d'action nationaux. En s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience[47], il continuera de nouer des partenariats complémentaires, notamment dans les domaines du soutien psychosocial, du déminage humanitaire[48], de la nutrition et de l'alphabétisation financière.

En mode révision

[47] PAM. *Summary report on the evaluation of the country strategic plan for Armenia (2019-2025)* (à paraître). La recommandation 4 fait référence à l'élaboration d'une approche fondée sur le nexus action humanitaire-développement pour les interventions destinées aux individus et aux communautés, dans le but de l'intégrer dans les dispositifs gouvernementaux.

[48] Le PAM contribue au rétablissement des moyens d'existence et à la remise en état des actifs dans les zones contaminées une fois qu'elles ont été déminées.

Effets directs du plan stratégique de pays et activités

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise en Arménie sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels avant, pendant et après les crises

~~36.~~37. ***Activité 1:*** Compte tenu de l'exposition de l'Arménie à de multiples risques, notamment des chocs socioéconomiques, environnementaux, sismiques et liés aux conditions météorologiques, ainsi que des troubles géopolitiques régionaux susceptibles d'entraîner des déplacements massifs, le PAM, au titre de l'effet direct 1 du PSP, apportera une assistance d'urgence à court terme ciblée, destinée à sauver des vies, qui permettra d'aider jusqu'à 110 000 personnes en cas de crise[49]. Cette estimation est fondée sur la planification réalisée par le Gouvernement et le PAM pour les situations d'urgence de grande ampleur ou d'autres situations imprévues susceptibles de nécessiter une intervention de l'organisation en complément des efforts déployés par les autorités. Les besoins urgents des personnes touchées seront couverts par une assistance en nature ou des transferts de type monétaire (notamment sous la forme de cartes d'alimentation ou de portefeuilles polyvalents), et ces dispositifs seront complétés par des activités visant à faire évoluer la société et les comportements, qui contribueront à l'amélioration de la compréhension des questions financières et à l'adoption de modes de vie sains et de choix alimentaires nutritifs. Le PAM utilisera un ciblage géographique fondé sur la vulnérabilité, en adoptant une démarche tenant compte des risques liés aux conflits, afin de faire en sorte que l'assistance parvienne aux personnes les plus démunies et favorise la cohésion sociale tant parmi les personnes déplacées qu'au sein des communautés d'accueil.

~~37.~~38. Dans le cadre de l'activité 1 et sur toute la durée du PSP, le PAM complétera et renforcera la capacité du pays à anticiper les effets des chocs naturels et socioéconomiques, à s'y préparer et à les atténuer. Conformément à sa politique en matière d'ancrage local[50], le PAM évitera les doubles emplois en tenant compte des systèmes nationaux existants et ~~entend~~ renforcera les capacités des autorités gouvernementales et des acteurs humanitaires locaux s'agissant de l'alerte rapide et de la coordination intersectorielle ~~et contribuera à~~. La mise en œuvre de cette activité bénéficiera des éclairages apportés par une évaluation des capacités et une étude de référence des principaux ministères concernés par les interventions d'urgence et la préparation. Les activités du PAM seront axées et alignées sur ses atouts et ses compétences spécifiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et appuieront une planification plus large des interventions d'urgence dans le cadre des systèmes nationaux de gestion des risques de catastrophe.

~~38.~~39. Le PAM fournira une assistance technique visant à renforcer la capacité de l'Académie d'État de gestion des crises à collecter des données et à analyser les informations nécessaires pour élaborer des évaluations des risques de catastrophe susceptibles d'étayer la préparation aux situations d'urgence et la coordination des interventions en cas de crise. Dans le cadre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM renforcera la capacité des pouvoirs publics à contribuer à l'acheminement de l'aide destinée aux populations touchées par une crise au moyen de filets de protection sociale réactifs face aux chocs. Ces activités viseront à aider les autorités nationales et locales à mieux anticiper les chocs et à s'y préparer plus efficacement. Le PAM favorisera la coordination interministérielle pour intégrer des dispositifs réactifs face aux chocs dans les politiques nationales de gestion des catastrophes et d'assistance sociale.

[49] Dans le scénario envisagé dans son concept d'opérations, le PAM considère qu'en cas d'escalade à la frontière, les interventions d'urgence devraient permettre de venir en aide initialement à 55 000 personnes, tandis que dans un scénario de séisme, qui d'après les estimations du Gouvernement pourrait toucher jusqu'à 190 000 personnes, les autorités demanderaient au PAM de prêter assistance à 25 à 30 pour cent des personnes concernées. Dans les deux scénarios, le nombre de bénéficiaires de l'assistance pourrait être porté à 110 000 si nécessaire.

[50] "Politique en matière d'ancrage local" (WFP/EB.A/2025/5-A).

En mode révision

Harmonisation avec les priorités nationales

~~39.~~40. Les interventions du PAM dans le cadre de l'effet direct 1 du PSP sont pleinement conformes aux priorités nationales de l'Arménie, y compris celles énoncées dans le plan d'action du Gouvernement pour 2021-2026, ainsi qu'aux résultats stratégiques 1 et 4 du Plan-cadre de coopération.

Effet direct 2 du plan stratégique du pays: Le Gouvernement arménien a renforcé les systèmes, les programmes et les capacités afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire l'ampleur des besoins humanitaires d'ici à 2030

~~40.~~41. Dans le cadre de l'effet direct 2, le PAM travaillera aux côtés du Gouvernement pour l'aider à renforcer ses capacités et ses systèmes, en institutionnalisant les modèles, les outils et les cadres mis en place au titre du PSP pour 2019-2026. Le PAM s'attachera à renforcer la capacité des institutions à adopter des méthodes fondées sur des données factuelles pour la prise de décisions et l'élaboration de politiques dans les domaines de l'alimentation scolaire, des filets de protection sociale réactifs face aux chocs et des systèmes alimentaires afin d'accroître la résilience et de réduire les besoins en matière d'assistance humanitaire.

~~41.~~42. ***Activité 2:*** À la demande du Gouvernement et conformément aux besoins qui auront été confirmés, le PAM aidera à établir un modèle d'alimentation scolaire en milieu urbain à Erevan et s'efforcera d'étendre d'ici à 2030 les modèles existants d'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation à 160 écoles de cinq régions dans le cadre du programme régional d'alimentation scolaire mis en œuvre à l'échelle nationale. Le PAM travaillera en étroite coordination avec le Gouvernement, l'organisme chargé de l'alimentation scolaire et de la protection de l'enfance et l'Institut des services alimentaires sociaux et industriels afin de concevoir de manière concertée un modèle urbain pour la distribution de repas scolaires sains et nutritifs et la fourniture d'un accès à une éducation nutritionnelle adéquate visant à promouvoir des modes de vie sains auprès des écoliers. Avec ce modèle, le PAM vise à rénover et à équiper les infrastructures des cantines scolaires d'Erevan pour permettre la distribution de repas scolaires à près de 50 000 écoliers. Le PAM apportera des compétences techniques en matière d'infrastructures et dans les domaines de la mise en œuvre et de la gestion des programmes menés en milieu scolaire, en se conformant aux politiques sectorielles et aux cadres réglementaires en vigueur. En collaboration avec l'organisme chargé de l'alimentation scolaire et de la protection de l'enfance, il aidera activement les ministères concernés à encourager l'adoption de modes de vie sains dans le cadre d'une démarche globale. Son action consistera notamment à élaborer des règles et des normes en matière de nutrition, à assurer des cours de formation au renforcement des capacités à l'intention des écoliers et du personnel des écoles, à organiser des réunions de consultation interactives pour les parents et à participer à des manifestations publiques destinées à sensibiliser à l'adoption d'une alimentation saine et de modes de vie sains de façon à favoriser les changements de comportement. Ces activités seront mises en œuvre en étroite collaboration avec le Gouvernement, notamment l'organisme chargé de l'alimentation scolaire et de la protection de l'enfance, qui, à travers l'élaboration d'un plan complet destiné à institutionnaliser l'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation dans les zones urbaines, a confirmé qu'il prenait en main le programme et disposait du budget nécessaire pour couvrir le coût des repas scolaires à Erevan[51].

En mode révision

[51] Ces dispositions sont conformes à la recommandation issue de l'évaluation décentralisée des modalités d'alimentation scolaire appliquées en Arménie.

~~42.~~43. Le PAM consacrera une partie importante de son appui en matière de repas scolaires à l'élaboration du modèle d'alimentation scolaire en milieu urbain d'Erevan, mais investira également dans l'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation pour continuer d'accompagner le transfert des opérations régionales d'alimentation scolaire opéré avec succès en 2023 et s'appuyer sur cette réussite. Ces modèles encouragent la création de vergers et de jardins potagers et l'installation de serres dans les écoles en vue de fournir des produits saisonniers nutritifs. En étroite coopération avec des partenaires clés, du niveau national jusqu'au niveau local, le PAM s'attachera à renforcer les liens entre les petits exploitants locaux et les écoles et à collaborer avec les producteurs pour améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des aliments dans le cadre d'un dispositif dans lequel les écoles joueront le rôle de marchés locaux. L'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation permettra également d'accéder à des dispositifs de financement innovants et verts, et notamment de se servir des économies réalisées grâce aux centrales solaires pour ouvrir des possibilités de réinvestissement aux écoles.

~~43.~~44. Le PAM entend achever les principales infrastructures d'ici à 2028, mais poursuivra son assistance technique au Gouvernement jusqu'en 2030. Pour assurer le bon déroulement du transfert de l'ensemble des activités, le PAM compte renforcer les capacités des ministères, des communautés, des centres de formation des enseignants de la filière professionnelle et générale et des acteurs universitaires en les associant à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à la coordination du programme. Cette transition jusqu'au transfert complet des responsabilités reposera essentiellement sur l'organisme chargé de l'alimentation scolaire et de la protection de l'enfance et le Ministère de l'éducation, qui devront accroître leurs capacités et renforcer leur coopération pour intégrer pleinement les programmes menés en milieu scolaire dans les cadres d'action, les budgets et les processus nationaux. Établie à partir des recommandations issues d'une évaluation décentralisée[52] qui préconisaient un transfert souple et efficace des activités aux parties prenantes nationales et locales, cette approche progressive vise à incorporer l'alimentation scolaire dans des systèmes alimentaires plus vastes, en associant des partenaires du secteur privé (boulangeries, moulins, marchés et coopératives) aux filières alimentaires intégrant les écoles et aux projets de production d'énergie verte, avec comme objectif d'assurer la viabilité à long terme des activités et leur prise en main par les communautés et d'accroître ainsi la résilience face aux chocs futurs.

~~44.~~45. ***Activité 3:*** Le PAM continuera d'aider le Ministère du travail et des affaires sociales à renforcer les filets de protection sociale en Arménie en intégrant une composante de protection réactive face aux chocs qui permettra au système de répondre de manière plus souple et plus efficace aux situations d'urgence et autres crises imprévues. Pour renforcer les systèmes de gestion des bénéficiaires, notamment l'analytique des données aux fins de l'amélioration du ciblage, de l'analyse de la sécurité alimentaire et de l'analyse coûts-avantages des instruments de politique générale, le PAM intégrera ses procédures, méthodes et directives opérationnelles dans le mécanisme national d'intervention sociale rapide.

[52] PAM. 2024. *Evaluation of School Feeding Modalities Applied in Armenia (2018-2023).*

Embargo/Revision

~~45.~~46. L'appui du PAM au mécanisme d'intervention sociale rapide sera conforme aux cadres juridiques nationaux et appuiera la transformation numérique et la mise en œuvre des dispositifs d'intervention[53]. Ces initiatives permettront au Gouvernement d'adapter les ressources en fonction des besoins, de retracer leur allocation et de rendre compte de leur répartition. Le PAM préconisera également la mise en place, par l'intermédiaire des plateformes gouvernementales, d'une assistance sous forme de transferts monétaires et de bons au moyen d'un système de portefeuille électronique ou de cartes d'alimentation délivrées par des banques.

~~46.~~47. Pour renforcer les capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, le PAM continuera de développer les systèmes d'alerte rapide dans le domaine socioéconomique, et améliorera l'analytique prédictive en vue d'atténuer les difficultés en amont plutôt que de réagir après coup. Une plateforme d'apprentissage en ligne sera mise en place dans le cadre de la collaboration avec le PNUD et l'UNICEF, et le PAM élaborera des modules d'apprentissage sur les filets de protection sociale réactifs face aux chocs et la sécurité alimentaire à l'intention des agents des services sociaux unifiés, des ONG et d'autres acteurs communautaires. Le PAM renforcera la préparation des communautés aux situations d'urgence en diversifiant les dispositifs financiers mis en place pour faire face aux chocs, notamment les modèles de réinvestissement financier dans les communautés.

~~47.~~48. ***Activité 4:*** Le PAM s'attachera en priorité à pérenniser les interventions qui ont été engagées dans le cadre du précédent PSP pour renforcer les systèmes alimentaires et accroître la résilience des communautés au sein des populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire et des populations les plus vulnérables qui se trouvent dans les régions frontalières. Il mettra clairement l'accent sur le transfert complet et l'institutionnalisation des activités d'ici à la fin de 2026, et posera dès le départ les bases de ce transfert en associant le Gouvernement et les communautés à la conception et à la mise en œuvre des interventions. Le PAM ne se contentera pas de mettre en place des actifs productifs et veillera à renforcer les compétences et les capacités locales et nationales tout au long de la mise en œuvre de façon à pouvoir transposer les modèles à plus grande échelle et intégrer les processus dans les cadres d'action nationaux.

~~48.~~49. Conscient qu'un accès fiable à l'eau est vital pour les communautés rurales arméniennes et pour la résilience globale du système alimentaire, le PAM, en collaboration avec le comité de l'eau et les associations d'usagers de l'eau (Ministère de l'aménagement territorial et des infrastructures), remettra en état les systèmes d'irrigation et les actifs productifs en faisant appel aux technologies modernes. Ces activités permettront aux communautés rurales de participer plus efficacement aux marchés locaux et ouvriront de plus grandes possibilités de subsistance, ce qui contribuera à renforcer la résilience et la stabilité économique au fil du temps. Le transfert de la gestion et du financement des initiatives menées dans le cadre de l'activité 4 aux institutions locales et régionales se fera sous la houlette d'un comité directeur multipartite, et tirera parti des investissements catalytiques réalisés initialement par le PAM.

En mode révision

[53] Lorsque le projet final de décret gouvernemental sur l'intervention sociale rapide sera prêt, le PAM expérimentera la mise en œuvre du dispositif au niveau communautaire et aidera à procéder aux éventuels ajustements nécessaires.

~~49.~~50. Avec le soutien financier de la Banque asiatique de développement, le Ministère de l'économie institutionnalisera et transposera à plus grande échelle les modèles de réinvestissement financier mis en place par le PAM. Ces modèles permettent aux communautés vulnérables et aux petits exploitants agricoles d'obtenir des financements abordables pour investir dans des actifs productifs tels que des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte à petite échelle, du matériel agricole et des stations solaires en vue de réduire les coûts de production, d'augmenter les rendements et d'accéder à des débouchés commerciaux. Le modèle de réinvestissement financier dans les communautés favorise les nouveaux projets communautaires en créant une source durable de financement pour le renforcement des moyens d'existence, et réduit ainsi progressivement la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire.

~~50.~~51. En partenariat avec le Ministère de l'économie, le PAM appuiera l'institutionnalisation de modèles de filière, notamment par l'amélioration des systèmes alimentaires et des plateformes logistiques pour les petits exploitants, l'intégration avec les programmes nationaux et le transfert de connaissances aux fins de promotion des pratiques durables. Toutes les interventions s'inscriront dans une démarche de cofinancement et de mise en œuvre conjointe, l'objectif étant de mobiliser les autorités et les communautés et de mettre en avant la prise en main au niveau national et l'engagement à long terme. Le PAM a joué un rôle de catalyseur en faisant la preuve de l'efficacité des modèles expérimentés au titre du PSP pour 2019-2026, modèles qui peuvent être maintenant transposés à plus grande échelle par les institutions gouvernementales et les communautés.

~~51.~~52. Pour assurer la continuité, le PAM a mis en place un écosystème de connaissances et d'innovations dans le cadre de partenariats noués avec des établissements universitaires et des instituts de recherche, notamment l'Université nationale agraire, l'Université polytechnique nationale, le Centre international de recherche et d'enseignement en agroalimentaire ainsi que des plateformes de formation des enseignants de la filière professionnelle et générale. Ces institutions apporteront les compétences techniques, les moyens de recherche et les capacités nécessaires pour appuyer et étendre les interventions. L'Arménie pourra ainsi non seulement continuer à renforcer la résilience des systèmes alimentaires après le départ du PAM, mais aussi offrir à la région un modèle de transformation des systèmes alimentaires prise en main et cofinancée au niveau national.

Harmonisation avec les priorités nationales

~~52.~~53. L'effet direct 2 du PSP est conforme aux priorités nationales ainsi qu'aux résultats 1, 2 et 4 du Plan-cadre de coopération, respectivement axés sur le développement du capital humain, le développement inclusif de l'économie et des infrastructures, et la gouvernance pour un avenir durable.

5. Hiérarchisation des priorités et pérennisation

Hiérarchisation des priorités

~~53.~~54. Le PAM a mobilisé un financement pluriannuel essentiel qui lui permettra, ainsi qu'aux partenaires coopérants, d'assurer un appui technique continu en vue du transfert intégral aux autorités du pays de la responsabilité des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation en milieu urbain. Les ressources mobilisées par l'Arménie ne comprennent pas seulement des financements apportés par la communauté des donateurs et les institutions financières internationales: le pays tire également parti de possibilités de cofinancement et prévoit de mettre en place des modèles de réinvestissement financier dans les communautés ainsi que d'autres dispositifs innovants visant à réduire la dépendance à l'égard des financements externes.

En mode révision

~~54.~~55. Pour développer les possibilités ciblées de collecte de fonds et renforcer la viabilité financière, le PAM a élaboré une stratégie globale de partenariat et de mobilisation de ressources qui guidera la collaboration avec les ministères gouvernementaux, les acteurs du secteur privé et du milieu universitaire, les ONG et les donateurs. Dans le cadre de partenariats noués avec des fondations et des organisations de la société civile, le PAM continuera de poursuivre des objectifs communs en mettant en place des collaborations reposant sur une responsabilité partagée. Il transposera également à plus grande échelle les initiatives visant à établir des partenariats public-privé avec des entreprises de différents secteurs et mettra l'accent sur les systèmes alimentaires et la diversification des modèles d'alimentation scolaire, tout en explorant les possibilités de renforcer sa base de financement locale.

~~55.~~56. Pour le ciblage et l'établissement des priorités, le PAM s'appuie sur des évaluations des besoins, des études de faisabilité, les objectifs des programmes et les informations communiquées par les communautés. Lors de la phase initiale d'une crise, une approche de ciblage global sera utilisée au titre de l'effet direct 1 du PSP afin de permettre une intervention rapide; lors des phases ultérieures de l'intervention, l'approche reposera sur des évaluations de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité et associera un ciblage géographique et un ciblage basé sur la vulnérabilité et la démographie. Pour les activités relatives aux systèmes alimentaires et au renforcement de la résilience menées au titre de l'effet direct 2 du PSP, les zones géographiques seront sélectionnées à partir de l'étude globale sur les moyens d'existence et la résilience (CLEAR) réalisée par le PAM[54]. Au niveau des ménages[55], la sélection sera effectuée à l'aide des critères d'éligibilité minimaux, puis les priorités seront établies en fonction des vulnérabilités des groupes démographiques.

~~56.~~57. En cas de choc soudain nécessitant une assistance humanitaire à un moment où les ressources sont rares, le PAM donnera la priorité à l'assistance alimentaire d'urgence au titre de l'effet direct 1 du PSP. Les bénéficiaires prioritaires au regard de cet effet direct seront déterminés en concertation avec les partenaires nationaux et, selon la nature de l'intervention d'urgence, la sélection sera effectuée au moyen d'une approche fondée sur les besoins axée soit sur la portée horizontale (plus de bénéficiaires et soutien moins important), soit sur la portée verticale (moins de bénéficiaires et soutien plus important), l'objectif étant de faire en sorte que les besoins des personnes les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire soient correctement hiérarchisés.

Stratégies de pérennisation et de transition

~~57.~~58. Le PAM entend réduire progressivement sa présence et envisage de se retirer d'ici à 2030, en fonction des besoins et des priorités du pays. Cette transition s'appuiera sur le rôle moteur joué par le Gouvernement et sur la volonté de celui-ci de participer à la conception, au financement et à la mise en œuvre des activités bénéficiant de l'appui du PAM. Ces activités, qui comprennent l'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation, la préparation aux situations d'urgence et les activités relatives aux systèmes alimentaires, seront intégrées dans les systèmes nationaux et locaux. Le PAM facilitera la transition par l'élaboration de politiques, le renforcement des capacités institutionnelles, l'amélioration des systèmes de données et une coordination décentralisée.

[54] CLEAR est l'acronyme de "consolidated livelihood exercise for analysing resilience".

[55] Applicable uniquement à l'activité 3.

En mode révision

~~58.~~59. Pour chaque activité menée dans le cadre du PSP, le PAM définira une méthode et un calendrier de transition spécifiques pour veiller à la préparation et permettre un transfert progressif des responsabilités. Il élaborera conjointement à cet effet des feuilles de route qui présenteront des objectifs d'étape et des indicateurs clairs afin de faciliter le suivi des progrès. Ces feuilles de route comprendront d'importantes dispositions juridiques à respecter pour institutionnaliser les activités, des objectifs à atteindre en matière de renforcement des capacités, des engagements financiers ainsi qu'une répartition précise des fonctions et attributions, autant d'éléments qui contribueront à pérenniser les activités au-delà de 2030. L'activité 1 (intervention d'urgence) sera conservée en tant que solution de secours susceptible d'être activée pendant toute la durée du PSP[56]. L'activité 2 (alimentation scolaire) sera mise en œuvre sur toute la durée du PSP, mais après 2028, l'attention se portera sur le renforcement des capacités de façon à apporter une assistance technique au Gouvernement. Concernant l'activité 3 (filets de protection sociale), les cadres d'action et les systèmes étant déjà institutionnalisés, le PAM entend achever la mise en œuvre et transférer les activités d'ici à la fin de 2026. Les préparatifs à cette fin ont déjà commencé, et le PAM est en train de transférer la responsabilité des outils et des systèmes aux autorités nationales tout en mettant en œuvre les activités en collaboration avec les parties prenantes. Concernant l'activité 4 (résilience), le PAM compte achever la mise en œuvre et transférer les actifs, les systèmes et les responsabilités en matière de suivi aux communautés et aux autorités nationales d'ici à la fin de 2026.

~~59.~~60. Conformément à son engagement consistant à mettre fin graduellement à ses activités en Arménie, le PAM s'emploie depuis 2023 à les institutionnaliser et à en transférer la responsabilité aux autorités du pays. Il s'est attaché à travailler en étroite collaboration avec les institutions nationales pour faire en sorte qu'elles prennent en main durablement les activités. Le personnel du PAM a démontré qu'il disposait des capacités techniques nécessaires pour mobiliser les autorités et a facilité la concertation aux niveaux local et central; il jouera un rôle essentiel dans le transfert de la responsabilité de l'ensemble des programmes au Gouvernement.

~~60.~~61. Lors du transfert des responsabilités, le PAM veillera à ce que les capacités, les cadres juridiques et les infrastructures nécessaires restent en place, afin de pouvoir reprendre rapidement ses activités en cas d'urgence après son retrait d'Arménie fin 2030. Il lui faudra maintenir un réseau de partenaires et de fournisseurs, élaborer des accords relatifs à la mise en place de moyens de réserve et établir une liste de personnes connaissant déjà le PAM et pouvant être mobilisées rapidement. Ce cadre d'intervention en cas d'urgence garantira la capacité du PAM à agir rapidement et efficacement si nécessaire de façon à assurer la continuité des efforts déployés pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

[56] Le budget pour l'activité 1 ne couvre que les deux premières années du PSP quinquennal.

En mode révision

ANNEXE I

APERÇU DE LA LIGNE DE VISÉE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ARMÉNIE (2026-2030)		
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Causes profondes**
Effet direct du PSP	**Effet direct 1 du PSP** Les populations touchées par une crise en Arménie sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels avant, pendant et après les crises.	**Effet direct 2 du PSP** Le Gouvernement arménien a renforcé les systèmes, les programmes et les capacités afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire l'ampleur des besoins humanitaires d'ici à 2030.
Activités	**Activité 1** Fournir des transferts ciblés non assortis de conditions aux personnes touchées par une crise et renforcer la préparation aux situations d'urgence.	**Activité 2** Aider le Gouvernement à élaborer et mettre en œuvre des modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation en milieu urbain et à promouvoir des modes de vie et des comportements sains auprès des écoliers.
		Activité 3 Apporter un appui aux institutions nationales, régionales et communautaires pour renforcer les filets de protection sociale réactifs face aux chocs.
		Activité 4 Aider les acteurs nationaux et locaux à renforcer les systèmes alimentaires, à réduire l'ampleur des besoins humanitaires et à accroître la résilience face aux chocs et aux facteurs de perturbation dans les communautés ciblées.

En mode révision

ANNEXE II

Suivi, évaluation, données factuelles et gestion des risques

Modalités de suivi, d'évaluation et de production de données factuelles

1. Le PAM utilisera un système de suivi à plusieurs niveaux associant des approches directes, à distance et innovantes (notamment des solutions numériques et des techniques de télédétection) pour suivre les produits, les processus et les effets directs, ce qui permettra de garantir le respect de l'obligation de rendre compte et d'apporter aux programmes des ajustements fondés sur des données. Le suivi sera effectué conformément aux exigences et aux normes minimales du PAM. Le suivi sur place sera réalisé par le personnel du PAM présent sur le terrain au moyen d'outils normalisés et de visites régulières sur site afin d'améliorer l'exactitude des données. Le PAM utilisera son système COMET (outil des bureaux de pays pour une gestion efficace) pour concevoir, mettre en œuvre et suivre les programmes, et améliorer la performance organisationnelle. Les données seront ventilées par âge, par sexe et par handicap, et des éléments d'appréciation qualitatifs viendront compléter les constatations quantitatives.

2. Le PAM ~~entend élaborer des indicateurs d'effet direct et de produit spécifiques de chaque pays pour~~ surveillera~~suivre~~ la transition et le transfert de la responsabilité de ses activités au moyen des indicateurs institutionnels de produit et d'effet direct relatifs au renforcement des capacités qui figurent dans son Cadre de résultats institutionnels[1], notamment en ce qui concerne les secours d'urgence, la protection sociale et les activités de développement économique, ainsi que leurs différents effets sur les femmes, les hommes, les jeunes et les personnes handicapées. Les constatations issues du suivi seront recoupées au moyen de vérifications du ciblage et des renseignements reçus par l'intermédiaire des mécanismes communautaires de remontée de l'information. Elles éclaireront la prise de décisions et permettront de dégager des enseignements de l'expérience, et seront communiquées au Gouvernement, aux donateurs, aux partenaires et aux autres parties prenantes au moyen de tableaux de bord et de rapports et dans le cadre de réunions qui se dérouleront en présentiel.

3. Dans le cadre de la démarche axée sur le nexus eau-énergie-alimentation, le PAM mènera des analyses sectorielles de l'impact socioéconomique des activités humanitaires et des activités associant ces trois domaines, en produisant des données factuelles pour appuyer les investissements le long de la frontière de 1 000 kilomètres, qui reste à délimiter[2]. Lorsque cela sera possible, le PAM collaborera à cette fin avec ses partenaires. L'objectif est de collecter et d'analyser des données et des informations avant et après les interventions. Les principaux effets directs à mesurer concernent le renforcement des moyens d'existence et de la résilience.

En mode révision

[1] Les indicateurs concernant la transition et le transfert des responsabilités figurent dans le cadre logique du PSP, comme l'indicateur C5 "Nombre d'initiatives de renforcement des capacités menées avec l'aide du PAM [...]" et l'indicateur 71 "Stratégie de transition pour les programmes ou d'autres composantes de système contribuant à l'élimination de la faim [...]".

[2] Depuis 2024, l'Arménie et l'Azerbaïdjan se sont engagés dans un processus de délimitation des frontières.

4. Dans le cadre du transfert des activités, le PAM communiquera les connaissances, les outils et les méthodes de recherche, d'évaluation et de suivi aux autorités et aux autres partenaires, notamment les ONG, les institutions nationales et les acteurs du milieu universitaire. Il travaillera aux côtés de l'organisme chargé de l'alimentation scolaire et de la protection de l'enfance, des ONG partenaires et des organismes gouvernementaux pour renforcer leur capacité à mener un suivi et des évaluations plus efficaces, et coopérera avec l'Université agraire d'Arménie, l'Université de médecine d'Arménie, l'Université polytechnique nationale et l'Université d'architecture pour mener des activités conjointes de recherche et de suivi. Le PAM favorisera également la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ainsi que les échanges de connaissances sur les innovations en matière d'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation.

5. Pour la mise en œuvre de l'activité 2, axée sur l'élaboration d'un modèle d'alimentation scolaire en milieu urbain et l'application des modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation, le PAM a mis en place un centre d'appels à Erevan pour gérer les mécanismes communautaires de remontée de l'information. Ces mécanismes sont accessibles à l'échelle nationale, y compris dans les zones rurales des zones frontalières, par l'intermédiaire d'une permanence téléphonique spécifique assurée depuis le centre d'appels basé à Erevan et d'un service de messagerie centralisé. Tous les bénéficiaires du PAM sont systématiquement informés de la procédure à suivre pour soumettre leurs demandes, leurs plaintes et leurs observations par ces canaux. Dans le cadre du transfert des activités, le PAM mettra en œuvre un plan de transition structuré prévoyant le renforcement des capacités dans les domaines du transfert de technologies et de données, qui s'accompagnera des mesures de protection appropriées, et de l'intégration des protocoles des mécanismes communautaires de remontée de l'information dans les services publics existants au niveau des ministères, des communautés et des centres de services sociaux unifiés concernés.

6. Un examen à mi-parcours sera mené fin 2027 pour évaluer la mise en œuvre du PSP. Le PAM fera réaliser une évaluation décentralisée en 2028 pour évaluer les activités transférées et éclairer la prise de décisions concernant le programme d'alimentation scolaire. Une évaluation centralisée du PSP destinée à mesurer l'impact et l'efficacité à long terme des interventions du PAM est prévue pour 2029.

Mesures de gestion et d'atténuation des risques

7. Le PSP sera mis en œuvre dans un environnement opérationnel évolutif caractérisé par des risques de conflit, des aléas naturels et des conditions socioéconomiques défavorables. Le PAM surveille de manière systématique les risques stratégiques, opérationnels, fiduciaires et financiers dans un registre tenu au niveau national qui permet de recenser et d'atténuer en amont les risques nouveaux ou déjà présents.

Risques stratégiques

8. *Tensions régionales.* L'escalade des tensions mondiales et régionales et l'éventualité d'un conflit, ainsi que l'évolution de la position géopolitique de l'Arménie constituent un risque stratégique majeur susceptible d'entraîner des déplacements massifs, notamment un afflux de réfugiés qui solliciterait de manière excessive les capacités nationales et conduirait à ajuster les opérations et à allouer des ressources dans le cadre d'interventions d'urgence. Pour faire face à ce risque, le PAM continuera de coordonner étroitement la préparation avec le Gouvernement, les autres entités des Nations Unies et les acteurs communautaires, tout en gardant en place un plan d'intervention en cas d'urgence pour les scénarios de conflit et en mobilisant activement des fonds pour répondre aux besoins liés aux interventions face aux crises.

En mode révision

9. *Exposition sismique.* Les tremblements de terre constituent une menace majeure compte tenu de la grande vulnérabilité sismique de l'Arménie. Les mesures d'atténuation comprennent les systèmes d'alerte rapide, les investissements dans la préparation, les évaluations dans les infrastructures critiques des systèmes alimentaires~~évaluations des infrastructures~~ et l'intégration des risques sismiques dans la conception des programmes. Le PAM participe également à la coordination interorganisations ~~par une planification active des interventions d'urgence et un renforcement des procédures visant à assurer la continuité des activités.~~dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de tremblement de terre et concernant d'autres risques prioritaires, et a élaboré des plans d'urgence conformément au Plan-cadre de coopération et aux dispositifs gouvernementaux de gestion des risques de catastrophe.

10. *Réduction des services de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU).* La réduction prévue des services du Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'ONU en Arménie représente un risque stratégique qui pèse sur la capacité du PAM à protéger son personnel et à poursuivre ses opérations dans le respect des règles de l'ONU. Compte tenu de ses effectifs réduits en Arménie, le PAM s'appuiera de plus en plus sur les services de sécurité de son bureau régional et de son Siège à Rome.

Risques opérationnels

11. *Inflation.* La hausse des prix des produits alimentaires, à laquelle s'ajoute une vulnérabilité accrue face à de nouvelles fluctuations de l'économie mondiale, représente une menace majeure pour l'accès à la nourriture et l'efficacité des transferts de type monétaire dans les opérations du PAM. Le PAM surveillera les fluctuations des taux d'inflation et de change et ajustera la valeur des transferts lorsque cela sera possible et approprié, et continuera de prévoir des transferts de type monétaire en dollars des États-Unis d'Amérique dans ses programmes. Il surveillera également de manière étroite les marchés afin de pouvoir procéder en temps opportun à des adaptations pour protéger le pouvoir d'achat des personnes bénéficiant de son assistance, favoriser le bon fonctionnement des marchés et renforcer l'efficacité et l'efficience des opérations.

12. *Ciblage.* Compte tenu de la concentration de personnes déplacées et de l'assistance ciblée sur ces dernières dans les communautés et les régions frontalières d'accueil, il existe un risque d'engendrer un sentiment d'inégalité concernant l'aide apportée aux communautés d'accueil en situation d'insécurité alimentaire et celle dont bénéficient les personnes déplacées, ce qui pourrait générer des tensions sociales. Le PAM utilisera une combinaison de méthodes de ciblage (géographique, axée sur la vulnérabilité et communautaire) et s'attachera à garantir la transparence au moyen de consultations menées avec les communautés, de mécanismes communautaires de remontée de l'information et d'activités de sensibilisation, tout en favorisant la cohésion sociale par de vastes stratégies de communication.

13. *Risque de perturbation des chaînes d'approvisionnement et de la continuité des opérations.* Le fait que l'Arménie soit dépendante de routes d'approvisionnement limitées et de ses importations de marchandises expose les opérations à un risque de perturbations liées aux conflits, aux aléas naturels et aux chocs commerciaux. Une fermeture de frontière et une interruption des importations pourraient rapidement compromettre les déplacements du personnel et la fourniture de l'assistance, situation qui serait aggravée par des difficultés à assurer la continuité en interne. Le PAM atténuera le risque de perturbation en planifiant des itinéraires de secours pour les livraisons de vivres, en prépositionnant des stocks et en surveillant attentivement l'évolution de la situation du commerce et du transport. Des mesures destinées à assurer la continuité des opérations, notamment les dispositifs d'alimentation électrique de secours et de communication, ainsi que la stabilisation des effectifs par un recrutement, une intégration et une formation ciblée réalisés en temps opportun, renforceront la résilience des opérations sur toute la durée du PSP.

En mode révision

Risques fiduciaires

14. *Fraude et détournement.* Les risques de fraude et de détournement seront atténués au moyen de contrôles internes rigoureux, notamment par une surveillance sur site, la vérification de l'identité numérique des personnes bénéficiant du soutien du PAM et des audits réguliers. Par ailleurs, le PAM continuera de renforcer les capacités des partenaires et des acteurs nationaux en matière de conformité financière et réalisera régulièrement des évaluations des résultats.

15. *Transfert retardé*. En cas de choc soudain tel qu'un conflit régional ou frontalier, ou un tremblement de terre ou une autre catastrophe naturelle, le transfert des activités du PAM aux organismes nationaux pourrait être retardé si les autorités n'étaient plus en mesure de prendre intégralement en charge les interventions appuyées par l'organisation. Pour atténuer ce risque, le PAM élaborera un plan de secours pour gérer les retards dans les processus de transfert, en définissant des dates de fin et en prévoyant des mesures de soutien provisoires pour assurer un transfert efficace et durable.

Garanties sociales et environnementales

16. Les conflits et autres événements géopolitiques engendrent des risques considérables au regard des garanties environnementales et sociales. Les opérations humanitaires peuvent exercer une pression sur les ressources naturelles, produire des déchets et perturber les écosystèmes. De ce fait, conformément à son cadre pour la durabilité environnementale et sociale et sur la base des consultations menées avec les parties prenantes, le PAM passera en revue toutes les activités pour détecter les effets néfastes qu'elles pourraient engendrer et intégrera des mesures d'atténuation tout au long du cycle du projet.

17. *Conséquences sur l'environnement.* Le PAM s'efforcera de limiter l'empreinte carbone de l'appui logistique et des achats, en encourageant l'ancrage local et la production dans les écoles. L'Arménie hébergera la 17e session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en 2026, et le PAM promouvra de son côté la biodiversité par son modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale et porteuse de transformation. Il veillera à ce que les activités de renforcement de la résilience puissent être adaptées et soient durables, et favorisera la réutilisation et le recyclage des ressources au moyen de modèles de réinvestissement financier dans les communautés, de solutions fondées sur les énergies renouvelables, de mesures de gestion des déchets, de technologies permettant une utilisation efficiente de l'eau et de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Il mènera notamment des activités de création d'actifs et de renforcement des capacités, en s'appuyant sur le transfert de connaissances et la promotion des changements de comportement. Le PAM continuera également d'investir dans l'utilisation optimale des ressources en eau afin de renforcer la sécurité alimentaire nationale et d'atténuer les effets des chocs liés aux phénomènes météorologiques.

18. *Garanties sociales.* Tout au long du cycle des projets, différents dispositifs seront incorporés, notamment un mécanisme communautaire de remontée de l'information à l'échelle du pays, pour limiter autant que possible les effets négatifs et assurer le respect de l'obligation de rendre compte ainsi qu'une participation concrète de toutes les personnes concernées.

19. *Risques en matière d'obligation de rendre compte et de protection.* Le PAM donnera la priorité à la protection à chaque étape de ses opérations, conformément à ses politiques de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Les risques en matière de protection, y compris le risque d'exploitation et d'atteintes sexuelles, seront évalués et pris en compte en amont. Pour atténuer le risque d'exploitation et d'atteintes sexuelles, le PAM intensifiera les activités de sensibilisation du personnel, des partenaires et des communautés concernées.

En mode révision

ANNEXE III

Budget du portefeuille de pays établi compte tenu des besoins et ventilation des coûts par effet direct du plan stratégique de pays (*en dollars*)

TABLEAU 1: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS ÉTABLI COMPTE TENU DES BESOINS (*en dollars*)							
Effet direct du PSP	**Activité**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**Total**
1	1	4 405 735	5 320 434	161 124	156 289	14,9	**10 188 731**
2	2	5 418 813	6 507 658	5 890 011	3 666 435	3 068 737	**24 551 654**
	3	987 217	0	0	0	0	**987 217**
	4	493 990	0	0	0	0	**493 990**
Total		**11 305 756**	**11 828 092**	**6 051 135**	**3 822 724**	**3 213 887**	**36 221 593**

TABLEAU 2: VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (*en dollars*)			
	Effet direct stratégique 1 du PAM	**Effet direct stratégique 4 du PAM**	**Total (2025)**
	Effet direct 1 du PSP	**Effet direct 2 du PSP**	
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Causes profondes**	
Transferts	7 473 275	19 048 368	**26 521 643**
Mise en œuvre	1 122 696	2 498 607	**3 621 303**
Coûts d'appui directs	970 912	2 897 027	**3 867 939**
Total partiel	**9 566 884**	**24 444 001**	**34 010 885**
Coûts d'appui indirects	621 847	1 588 860	**2 210 708**
Total	**10 188 731**	**26 032 862**	**36 221 593**

ANNEXE IV

TABLEAU 3: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE						
	2026	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**Total**
Nombre total de bénéficiaires de l'assistance du PAM (hors chevauchements)	69 500	77 000	22 000	15 000	4 500	**188 000**
Effet direct 1 du PSP	55 000	55 000	–	–	–	**110 000**
Effet direct 2 du PSP[1]	14 500	22 000	22 000	15 000	4 500	**78 000**

En mode révision

[1] Selon l'effet direct 2 du PSP, les bénéficiaires de niveau 1 recensés pour les années 2 à 5 du PSP bénéficieront des activités de renforcement des capacités organisées dans le cadre de l'activité 2 (alimentation scolaire). Veuillez consulter l'annexe VI et le lien vers le portail de données du PSP pour obtenir des informations sur les opérations.

ANNEXE V

RATION ALIMENTAIRE (*grammes/personne/jour*) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (*dollars/personne/jour*), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ				
	Effet direct 1 du PSP			**Effet direct 2 du PSP**
	Activité 1			**Activité 4**
Type de bénéficiaires	**Personnes touchées par une crise**	**Personnes touchées par une crise**	**Personnes touchées par une crise**	**Populations en situation d'insécurité alimentaire et à risque vivant dans les régions frontalières**
Modalité	**Produits alimentaires**	**Bon-produits**	**Bons-valeur**	**Bons-valeur**
Pâtes	100			
Lentilles	100			
Blé	80			
Riz	100			
Épeautre	66,7			
Haricots secs	66,7			
Sucre blanc	1,0			
Huile (végétale)	30,7			
Total kcal/jour	2 104			
% de kcal d'origine protéique	14,9			
Transferts de type monétaire (*dollars/personne/jour*)		5	1,2	1,2
Nombre de jours d'alimentation par an	30	5	30	90

En mode révision

ANNEXE VI

Liens vers les ressources techniques et connexes

De plus amples renseignements relatifs aux opérations et aux budgets peuvent être consultés sur le portail de données sur les PSP[1].

Des informations détaillées concernant notamment les éléments ci-après y seront communiquées pour toute la durée du PSP et mises à jour chaque année:

a) les modalités de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;

b) une vue d'ensemble des bénéficiaires, ventilés par groupe d'âge, par sexe et par statut de résidence, ainsi que des données sur les bénéficiaires ventilées par groupe de bénéficiaires, par sexe et par modalité de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;

c) les distributions de rations alimentaires et les transferts prévus dans le cadre de chaque effet direct du PSP et de chaque activité;

d) la ventilation des transferts par modalité;

e) des informations quantitatives pour chaque effet direct du PSP et chaque activité, avec indication de la valeur en dollars É.-U. ainsi que du volume le cas échéant;

f) un plan de hiérarchisation des priorités: ajustements apportés aux plans d'exécution en fonction des perspectives de financement.

En mode révision

[1] Conformément à la politique en matière de plans stratégiques de pays (2016).

Liste des sigles et acronymes utilisés dans le présent document

ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

En mode révision